

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 9 JUILLET 2024

SIEGE AGGLO2B - SALLES 1 ET 2

Le neuf juillet deux mille vingt-quatre, à 14h30, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni au Siège de l'Agglo2B - Salles 1 et 2, sous la présidence de Monsieur Serge BOUJU, Vice-Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

Présents (15) : Serge BOUJU, Pierre BUREAU, Armelle CASSIN, René DOCHLER, Stéphanie FILLON, Dany GRELLIER, James HERVE, Virginie JEANNEZ, François MARY, Rachel MERLET, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Anne-Marie REVEAU, Bruno BODIN, Alain ROUSSELOT

Pouvoirs (1) : Dominique TRICOT pouvoir à Serge BOUJU

Absents (10) : Karine PIED, Sylvie BAZANTAY, Alain BRILLANCEAU, Gaëtan DE TROGOFF, Séverine GROYER, Nathalie JADAUD, Sylvie RENAUDIN, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON, Dominique TRICOT

Date de convocation : 03-07-2024

Secrétaire de séance : Madame Anne-Marie REVEAU

ADMINISTRATION GENERALE

Election du Président

Vu les dispositions des articles R. 2221- 9 et R. 2221-55 du CGCT relatif à l'élection du président de régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
Vu la délibération du Comité Syndical du Pays du Bocage Bressuirais du 17 décembre 2002 portant création d'une régie à autonomie juridique et financière pour l'office de tourisme ;
Vu les statuts de la régie personnalisée Office de tourisme du Bocage Bressuirais ;
Vu la délibération DEL-CC-2020-193 du conseil communautaire du 29 septembre 2020 portant désignation des représentants du conseil communautaire au Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais pour le nouveau mandat 2020-2026 ;
Vu la délibération DEL-OT-2020-012 du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais portant élection de M. Philippe ROBIN, Président du Conseil d'Administration ;
Vu la délibération du conseil communautaire du 02 juillet 2024 mettant à la fonction de membre Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais de M. Philippe ROBIN ;
Considérant que n'étant plus membre du conseil d'administration, M. Philippe ROBIN ne peut en être Président ;
Considérant la nécessité d'élire un nouveau Président du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais.
Conformément aux dispositions susvisées et notamment les statuts de la Régie, il s'agit pour le conseil d'administration de la Régie Office de tourisme du Bocage Bressuirais, d'élire en son sein, son président, et celui-ci doit obligatoirement être membre du conseil communautaire.

L'élection se fait à bulletin secret et à la majorité absolue.

Le vote a eu lieu à bulletin secret.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 16
- A déduire : 3 blancs, 1 nul
- Nombre de suffrages exprimés : 12
- Majorité absolue : 7

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin le résultat suivant a été obtenu :

Monsieur M Bruno BODIN : 12 voix

Monsieur Bruno BODIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu Président de la Régie Office de Tourisme.

Après en avoir délibéré, Le conseil d'administration,

- **ADOpte cette délibération,**
- **Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Pour extrait conforme,
Le Président de la Régie Office de tourisme



Transmis en préfecture le 10 JUL. 2024
Notifié ou publié le 10 JUL. 2024

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.